

■ **Fondation Avenir Malgré Tout (A.M.T.)**, à Chêne-Bourg, CH-660-0708002-7, déployer des activités en vue de soutenir le moral et de venir en aide aux handicapés physiques, etc. (FOSC du 03.05.2005, p. 6). L'inscription No 3796 du 09.04.2002 est rectifiée en ce sens que: Gevisier Paul (et non pas Gevisiez) est membre du conseil de fondation. Les pouvoirs de Delay Mireille et Delay Olivier, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Vanni Gilbert, d'Amex-sur-Nyon, à Nyon, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président.

Journal no 10213 du 08.08.2007  
(04065610 / CH-660.0.708.002-7)